

FÉDÉRATION DES CANADIENS-FRANÇAIS

Bulletin de liaison No 6
Dimanche 1 mars 2020

Matière

- 1- Réunion des membres
- 2- Canadiens-Français
- 3- Échanges entre Alexandre Cormier-Denis et Éric F. Bouchard

Rédaction : Gilles Verrier
Édition et diffusion : Pierre Bouchard



Chers membres,

Dans ce numéro 6, nous désirons porter 3 points à votre attention. N'hésitez pas à faire vos commentaires.

Mais d'abord, la citation du mois :

Un peuple qui souffre que le souvenir de son origine s'efface en lui, qui n'a pour sa nationalité que de l'indifférence, qui perd, par sa propre faute, l'héritage que lui avaient légué ses pères, sa langue, ses mœurs, et tout ce qui lui constituait une nationalité propre, est un peuple bâtard; il mérite d'être flétri de ce nom ignominieux et d'être regardé par les autres peuples avec un mépris souverain. Plus son origine était noble, brillante, plus il est méprisable, plus son apostasie est ignoble.

Hercule Beaudry (1822-1876)

1- Réunion des membres

La prochaine réunion aura lieu à Montréal, le dimanche le 22 mars prochain. L'endroit vous sera communiqué dans un prochain bulletin, de même que ce qui devrait composer l'ordre du jour. Pour les membres de l'extérieur nous tenterons de reproduire la rencontre en direct avec Skype, et l'utilisation des téléphones pour la transmission du son. Cette rencontre sera importante pour l'orientation et les plans futurs de la Fédération. D'ici le 22 mars, nous aurons l'occasion d'y revenir.

2- Canadiens-Français

Comment l'écrire ???

La question se pose parce que nous voyons constamment différentes graphies du vocable apparaître dans les textes. La graphie n'est donc pas fixée. Pour notre part, nous avons pris le temps d'examiner les occurrences dans notre histoire et leur signification politique. La conclusion est assez claire, mais la discussion peut encore se poursuivre pour fins d'approfondissement. Les participants à l'échange (Gilles, Éric, Pierre) dont l'essentiel est reproduit plus bas, s'entendent pour recommander que **Canadien-Français** s'écrive avec deux majuscules et un trait d'union.

L'addition du mot "français" à Canadien est devenue nécessaire parce que des Anglais ont voulu à un moment donné se considérer comme "Canadiens" et que nous avons voulu bien préciser notre différence en cas de traduction. Canadiens-Anglais et Canadiens-Français expriment donc bien ce que nous sommes respectivement comme nations, et non les termes Québécois, Ontariens ou Albertains, etc. Et nous aurions dû garder, comme Benjamin Sulte, l'écriture "Canadien-Français", plutôt que le "Canadien français" imposé par l'autorité littéraire d'Olivar Asselin. La seconde ne distingue pas une nation canadienne-française, mais une nation canadienne comprenant comme qualificatif, et non comme substantif, des gens d'expression française. L'autre est le nom composé d'un peuple d'origine française qui a fondé le Canada et s'y est développé en formant une nouvelle nation.

Il faut mettre de côté, à ce sujet, les objections superficielles comme celles qui veulent que nous ne puissions plus au Québec indépendantiste, au Québec qui veut se séparer du Canada, employer l'expression Canadiens-Français à cause de ceux des autres provinces. Il est bien évident que les Canadiens-Français des autres provinces continuent d'appartenir à la nation, comme restent Français tous les Français hors de France qui maintiennent leur attachement à leur patrie d'origine. Cela ne veut pas dire qu'en continuant de nous appeler Canadiens-Français nous étions obligés de faire participer à nos décisions du Québec ceux qui ont quitté celui-ci, pas plus que les Français hors de France ne participent aux décisions de la France. C'est là une autre histoire, qui se définit dans les lois et les règles selon lesquelles se détermine le droit de vote à l'intérieur d'un territoire.

François-Albert Angers

Tiré de Bilan du référendum de 1980, que l'on peut trouver ici :

<https://gilles-verrier.blogspot.com/2019/01/francois-albert-angers-avait-tout.html>

...et dans le même sens :

Pour la graphie, je suis évidemment pour l'adjonction des deux substantifs avec majuscules, c'est l'usage dominant au XIXe (rappelons-nous la fondation de l'Institut canadien fondé le 17 décembre 1844 « par des jeunes Canadiens-Français de Montréal ») et un usage déjà présent aux XVIIe et XVIIIe, lorsqu'on se nommait Français-Canadiens par exemple. C'est la seule graphie juste pour l'ensemble de notre histoire et celle qui exprime sans équivoque aucune notre francité. Canadiens-Français nous permet aussi de se distinguer de la graphie Canadiens français du XXe siècle très largement inspirée par les tenants du nationalisme pancanadien. Pour vous convaincre, réécouter les discours du Chemin du Roy : tous les vocables ayant été utilisés pour nous nommer spécifiquement sont repris par de Gaulle et ce n'est pas pour rien : c'est un Canada français qui a été conquis et un Québec libre aurait mis fin à cette conquête en donnant naissance à un État canadien-français.

Éric F. Bouchard

3- Échanges entre Alexandre Cormier-Denis et Éric F. Bouchard

Voyez les échanges entre M. Alexandre Cormier-Denis et M. Éric Bouchard dans les commentaires à la suite de son texte « [Le Québec anglais, ça vous dit quelque chose?](https://vigile.quebec/articles/le-quebec-anglais-ca-vous-dit-quelque-chose) » (<https://vigile.quebec/articles/le-quebec-anglais-ca-vous-dit-quelque-chose>) publié le 23 février sur le [site Vigile](https://vigile.quebec).

Voici l'extrait d'un commentaire de M. Bouchard :

En nous faisant partager une même identité avec une communauté d'expression anglaise pleinement québécoise, la québécoisité a détruit chez notre jeunesse l'idée même de nation française au profit d'une société alignée sur la normalité nord-américaine, où donc, l'anglais domine. C'est un vice majeur qui affaiblit toujours davantage notre sentiment national, un vice qui ne pourrait être combattu qu'en changeant de paradigme identitaire.

Voyez aussi la dernière vidéo d'Alexandre Cormier-Denis.

<https://youtu.be/YgSFgjxbzv0>

Est-il en train de revoir sa position qui récusait tout retour à l'identité canadienne-française ?

4- Frais d'adhésion

Pour redonner du poids politique aux Canadiens-Français, encouragez les adhésions !

Le Québec semble désormais se diriger vers une anglicisation généralisée contre laquelle l'Assemblée nationale et les partis politiques ne peuvent plus rien. Cette anglicisation découle de la position privilégiée consentie aux anglophones par les lois statutaires du Québec (101 et 99), votées par les gouvernements du Parti québécois. Nous récoltons les fruits de l'abandon de nos intérêts par le néo-nationalisme. Il y a urgence de construire une organisation de défense des Canadiens-Français. Elle est nécessaire aujourd'hui, elle le serait encore demain dans le cas d'un éventuel Québec souverain post-national.

Faites parvenir ce formulaire à l'agent de liaison de la Fédération à l'adresse de courriel Pierre.Bouchard08@videotron.ca. Nous vous contacterons pour le paiement.

Fédération des Canadiens-Français

Adhésion

Nom et prénom
Adresse
Téléphone
Courriel
Facebook
Comté électoral / ou région
Votre cotisation annuelle de 20 \$ doit être réglée par virement Interac à Pierre Bouchard (Pierre.Bouchard08@videotron.ca). Avec un arrangement préalable elle peut aussi être réglée par chèque et envoi postal. Un reçu vous sera envoyé par courriel. Adhésion de soutien : 100 \$. Les paiements peuvent être étalés à raison de 10\$ par mois.
<p style="text-align: center;">Le néo-nationalisme a rendu muette la nation canadienne-française. Pour lui redonner du poids politique, rejoignez nos rangs !</p>